

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents : MM. Flamand, Bocquillon, Chilarski, Rochard, Mmes Mauroy, Mercier, Paulin.

Etait absent : M. Woods.

Secrétaire de séance : Mme Mauroy.

SIVOM : MODIFICATION STATUTS ET RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU

Suite à la réforme territoriale et entre autres à la prise de compétence « eau » par Moulins communauté les statuts doivent être modifiés.

Après avoir pris connaissance du rapport sur la qualité de l'eau de l'année 2022, le conseil municipal ne formule aucune observation particulière.

Adoption à l'unanimité.

MODIFICATION STATUTS MOULINS COMMUNAUTE

Moulins communauté a adopté par délibération du 30 juin l'intégration d'une nouvelle compétence « versement des contributions au SDIS (service d'incendie et de secours) » à compter du 1^{er} Janvier 2024. L'agglomération s'engage à prendre en charge les éventuelles augmentations de cotisations demandées à chaque commune.

Adoption à l'unanimité.

ADOPTION RAPPORT CLECT

La CLECT de Moulins Communauté a adopté son rapport concernant l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence eau à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les communes d'Yzeure et Moulins, pour lesquelles la compétence est gérée en régie.

Adoption à l'unanimité.

POINT TRAVAUX ET PROJETS TRAVAUX 2024

La passerelle sur la Bieudre au Moulin Bonin sera mise en place le 27 septembre 2023.

Panneaux lumineux

Suite à la proposition du Conseil départemental de l'Allier, deux panneaux ont été proposés sur la commune.

Les emplacements prévus sont en zone de protection du patrimoine et les autres points envisagés sont en dehors de conditions requises pour la prise en charge par le Conseil départemental. Suite à cela, un rendez-vous est à prévoir avec le Département. Le panneau de la mairie devrait être maintenu.

Pigeons

Des tirs vont être faits autour de l'église et autour de l'ex immeuble Gayon.

Logement de La poste

L'ATDA a estimé les travaux à hauteur de 300 000€. Ce qui est un investissement conséquent pour la commune. A voir la destination de ce bâtiment.

Travaux d'économies d'énergie

Un devis est en cours pour réaliser des diagnostics énergétiques sur l'ensemble des bâtiments communaux. Ces diagnostics pourraient être subventionnés via le fonds « Chêne ».

Un bureau d'études structure serait à contacter pour évaluer l'état des charpentes et des toitures.

CONTRATS RURALITE

L'ANCT propose de mettre à disposition de l'ingénierie pour les communes rurales. Ce dispositif sera proposé à Pouzy et Château pour en bénéficier en commun. La commune déposera son dossier.

Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL SAISONNIER

La candidature sera relancée pour le poste de saisonnier pour le camping et le gîte des pèlerins de Saint Jacques

REFERENT DEONTOLOGUE

Le centre de gestion propose aux collectivités de désigner son référent déontologue comme référent déontologue de leurs élus.

Adoption à l'unanimité.

NUMEROTATION DES LIEUX DITS

Afin qu'ils soient accessibles dans la base nationale.

L'obligation consiste à procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation et de mettre à disposition ces données y compris la numérotation des bâtiments afin qu'elles figurent dans la base nationale d'adresses, accessible à tous, aussi bien les services de l'Etat que les entreprises, les applications de géolocalisation ou les particuliers avant juin 2024.

OUVERTURE D'UNE CLASSE ULIS

Demande de soutien à chaque mairie adhérente au Syndicat Intercommunal du collège de Lurcy-Lévis pour adresser un courrier à la DASEN pour demander l'ouverture d'une classe ULIS au collège.

Unanimité pour transmettre le courrier type.

ENERGIES RENOUVELABLES

La loi d'accélération de la transition énergétique a été votée en 2023. Elle stipule que des terrains doivent être ciblés pour la pose de centrales photovoltaïques au sol ou éoliennes avec des temps de réalisation réduits en diminuant les périodes de concertation locale. Les communes devront cibler des zones d'accélération de la transition.

Différents problèmes sont posés : la capacité du réseau, le fait que ce sont les communes qui doivent le faire dans un temps très court (avant le 11 novembre 2023).

Le temps est trop court pour le faire correctement avec la population.

Il est proposé de le faire en bonne intelligence avec les communes voisines. Cela va engendrer pas mal d'oppositions à la vue de la mise en œuvre.

Des échanges tournent autour de la légitimité des centrales solaires au sol sur des terrains agricoles. De nombreux bâtiments pourraient recevoir des panneaux solaires sur toiture même

si cette solution produit beaucoup moins d'électricité qu'une centrale solaire.

PROJET PHOTOVOLTAIQUE LANGERON (58)

Un dossier de 600 pages a été transmis. Il est difficile de se prononcer au regard des éléments transmis.

6 abstentions, 1 pour.

METHANE

La cour des comptes propose une réduction des cheptels de bovins. La FNSEA demande aux élus de les soutenir.

Mme Mauroy rappelle que le problème est plus complexe. Entre élevage extensif avec mise à l'herbe et intensif avec ensilage de maïs, le souhait est de soutenir un élevage extensif de qualité qui préserve des prairies et du bocage favorisant la biodiversité.

CANTINE SCOLAIRE

Problème sur la ligne de production par le fournisseur ANSAMBLE. Celui-ci a mis en place une procédure d'urgence ce qui fait que les enfants ont mangé des raviolis puis un repas froid le second jour.

Cela a soulevé un débat au sein du conseil. Des parents reprochent à la mairie un manque de communication. Une pétition a été lancée. Celle-ci mentionne que des produits avariés ont été servis aux enfants ce qui est diffamatoire. Le rapport qualité prix de la cantine est remis en cause par des parents d'élèves. Un courrier a été transmis au maire pour exposer ces problèmes.

Le maire ne souhaite pas faire évoluer le système existant du fait des contraintes sanitaires, nutritionnelles, logistiques et financières. Un des problèmes soulevés est le non-paiement des repas. Environ 4200 repas sont fournis chaque année et à ce jour environ 1000 seraient impayés.

Une évolution de la situation consisterait à recevoir les parents d'élèves nouvellement élus pour l'année scolaire en cours afin qu'ils exposent des propositions chiffrées et argumentées que ce soit pour envisager d'autres prestataires ou d'autres solutions favorisant le bien manger sain et local.

QUESTIONS DIVERSES

Des demandes de plaintes ont encore été faites cette semaine. L'invitation est faite à tout habitant qui remarquerait un problème de dépôt de matériel dans la nature de déposer plainte.

La salle des fêtes : le son est parfois trop fort. Il est demandé de mettre un limiteur de décibels.